



ÉCHOS 3

LA GAZETTE DU CAMPING



BON À SAVOIR Page 2

Nouvelles directives 2026

PEOPLE Page 3

Yvan a trouvé le calme sans fuir le monde

LOISIRS Page 4

Mots croisés, Sudoku et Rébus

Nouvelles directives pour le camping et le parking

La Direction se voit dans l'obligation d'émettre quelques directives pour améliorer le standing, la qualité de vie ainsi qu'une cohabitation harmonieuse entre résidents de bonne volonté.

Camping

En regard de nombreux dérangements occasionnés par des chiens, les propriétaires voudront bien les tenir à proximité de leur installation et éviter de les laisser divaguer, notamment de nuit, sur tout le périmètre du camping.

Entretien des parcelles

Les zones engazonnées aux abords immédiats des caravanes ou mobilhomes seront régulièrement tondues et les arbustes correctement élagués.

Les haies seront systématiquement taillées voire rabattues lorsqu'elles se développent de manière trop invasive tant en hauteur qu'en largeur.

Si ces travaux d'entretien ne sont pas effectués dans les règles de l'art, la Direction donnera un avertissement puis se réservera le droit de les exécuter, à vos frais bien entendu, au tarif de CHF 40.- de l'heure.

On évitera également d'entasser toutes sortes d'objets aussi disparates qu'hétéroclites aux abords des caravanes ou mobilhomes.

Le camping en ligne : closdelageorge.ch



Centre de tri des déchets

Notre petit centre de collecte des ordures ménagères ne peut pas accepter toutes sortes d'objets encombrants tels que petit mobilier, tondeuses, machines du domaine électro-ménager, ou autres ferrailles.

Il est de plus totalement exclu d'y déposer des sacs ou des objets qui sont apportés du domicile principal pour venir encombrer notre petite déchetterie qui ne peut pas absorber tout et n'importe quoi.

Si cette situation insatisfaisante devait perdurer, la Direction introduirait une demande auprès de la Préfecture d'Aigle pour obtenir une autorisation d'installer des caméras de vidéo-surveillance.

Parking

Le désordre qui s'est installé sur le parking n'est plus tolérable et donne une image déplorable de notre place de stationnement. En effet, on y trouve de vieilles voitures et autres fourgons carrément abandonnés, pour la plupart non immatriculés.

Tous ces véhicules en rade devront impérativement être évacués avec un délai au 31 mai 2026, ultime délai d'exécution.

En effet, il n'est pas concevable que le résident lambda ait de la peine à trouver une place de stationnement, notamment pour le week-end, parce que le parking est encombré de véhicules ventouses voire abandonnés.

Pour rappel : chaque résident peut disposer de facto d'une place attribuée à son emplacement.

Pour ceux qui détiendraient un second véhicule, immatriculé ou avec plaques interchangeables, une taxe mensuelle de CHF 30.- sera perçue et facturée pour le véhicule supplémentaire, y compris remorque, etc.

Enfin, tous les véhicules seront enregistrés à la Direction à des fins de contrôle, avec copie du permis de circulation.

Inspection locale

Durant l'été, une inspection locale de toutes les installations sera effectuée par la nouvelle municipalité d'Yvorre, ainsi que

par les autorités cantonales. Un effort principal sera porté sur la défense incendie, à la demande de l'ECA qui veut également vérifier les distances entre les diverses implantations.

Nous vous remercions d'ores et déjà de prendre bonne note de ces directives et d'enregistrer les délais de réalisation pour atteindre ensemble tous les objectifs que nous nous sommes fixés. ■

La direction

SATISFAIT DE VOTRE SÉJOUR ?

ON A BESOIN DE VOTRE AIDE



AJOUTEZ 5 ÉTOILES



ET ÉCRIVEZ UN COMMENTAIRE

Google

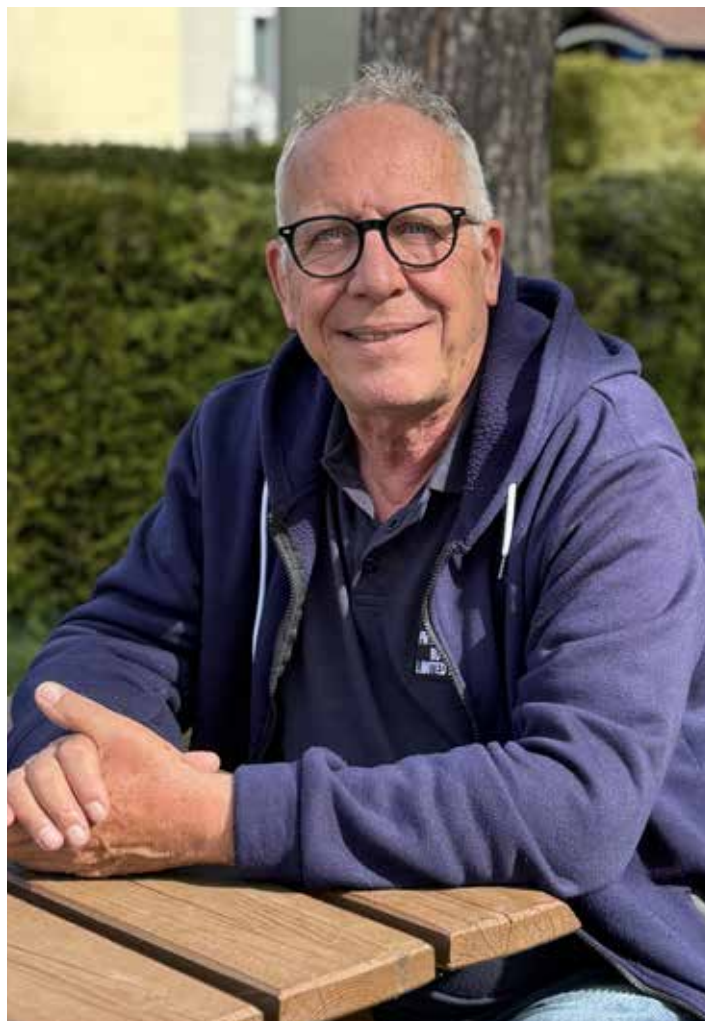
Merci !



closdelageorge.ch

Yvan a trouvé le calme sans fuir le monde

À 67 ans, Yvan Rossé a trouvé un équilibre entre le tumulte de l'événementiel et le calme apaisant d'un mobil-home niché au Camping Clos de la George.



Rien ne prédestinait Yvan à cette vie. À 15 ans, il se voyait cuisinier. Mais après un stage à Lausanne, la réalité du métier le refroidit rapidement. Il se tourne vers le bâtiment, sans jamais abandonner sa passion pour la restauration.

Quelques années plus tard, lorsqu'il travaille à Neuchâtel pour le Swatch Group, son patron lui propose un emploi pour un restaurant qu'il va ouvrir, ce qu'il accepte. Yvan obtient une patente de restaurateur, puis reprend plus tard Le Café du Pont à Illarsaz, où il vit au-dessus de son établissement, sans véritable coupure.

En mai 2010, le camping entre dans sa vie. Un client fidèle met en vente son mobil-home au Clos de la George. Yvan saisit l'occasion, cherchant un lieu pour souffler. Quelques mois plus tard, il remet son restaurant et s'y installe « provisoirement ». Il n'en repartira jamais.

Pendant dix ans, il mène une

vie intense dans l'événementiel, sillonnant la Suisse romande pour animer fêtes et manifestations : St-Imier, Le Locle, Porrentruy, le Paléo Festival. Ses week-ends sont rarement calmes. Il reprend ensuite une crêperie à Leysin, qu'il revendra juste avant sa retraite, le 1^{er} mars 2024.

Aujourd'hui encore, il tient un stand de crêpes et de raclettes une fois par mois à Montreux. « Les gens reviennent, on crée un lien », explique-t-il.

Au camping, Yvan a trouvé bien plus qu'un logement. Il y apprécie la liberté d'être seul sur sa terrasse, ou partager un café à la buvette. L'entraide y est naturelle : conseils, bricolage, astuce contre les insectes (comme son mélange à la menthe poivrée). On peut être seul sans jamais l'être », résume-t-il.

Ce mode de vie est une prise de conscience. Il évoque son ancien appartement de 110 m²,

dont une grande partie restait inutilisée. « Ici, chaque chose à sa place et chaque place à sa chose ». Le superflu disparaît. Cela demande une discipline, ou comme il dit avec humour : « liqueur et aspirine plutôt que rigueur et discipline ».

Contrairement aux idées reçues, le camping offre un confort appréciable : piscine, raccordement à l'eau, au gaz et à la TV. La présence de touristes apporte aussi une animation bienvenue. Entre brisolées d'automne, repas entre voisins et festivals sur place, la vie sociale y est bien présente.

Après des années dans le bruit et la foule, Yvan savoure aujourd'hui le calme. « Quand je rentre ici, j'ai la paix ». Son mobil-home est son cocon. Et il compte bien y rester. Parce qu'ici, il a trouvé l'essentiel : un lieu où se sentir chez soi, libre et entouré à la fois. ■

Angélique Guyat

A TABLE !

Estouffade de boeuf À la provençale

(pour 6 personnes)

Ingrédients

4 tomates
3 oignons
2 kg de boeuf (paleron ou morceau à bourguignon)
150 g de petit salé
150 g de lard
1 litre de vin blanc
6 gousses d'ail
250 g d'olives noires dénoyautées
Farine, thym, persil, sel, poivre
Laurier

Préparation

Couper la viande de bœuf en morceaux de 100 g. Hacher finement le lard. Couper le petit salé en lardons. Émincer les oignons. Faire le bouquet garni (thym, laurier, persil). Blanchir les olives (les plonger 2 min dans l'eau bouillante). Peler, épépiner et concasser les tomates. Dans une cocotte en fonte, faire fondre le lard. Puis faire revenir le petit salé coupé en lardons, les retirer et remplacer par les morceaux de boeuf et laisser colorer. Ajouter les oignons, les gousses d'ail non épluchées. Laisser prendre un peu de couleur. Saupoudrer de farine et mouiller avec le vin blanc et l'eau jusqu'à recouvrir la viande. Ajouter le bouquet garni, assaisonner et laisser mijoter 2 heures. Ôter le bouquet garni, dégraisser la sauce, ajouter les tomates, les lardons, les olives dénoyautées. Cuire à nouveau 1 heure. Avant de servir, ajouter une persillade. Servir simplement avec des pommes de terre vapeur ou des pâtes.

Bon appétit ! ■

AGENDA

Samedi 27 juin 2026

■ **CAMPING BLUES FESTIVAL**

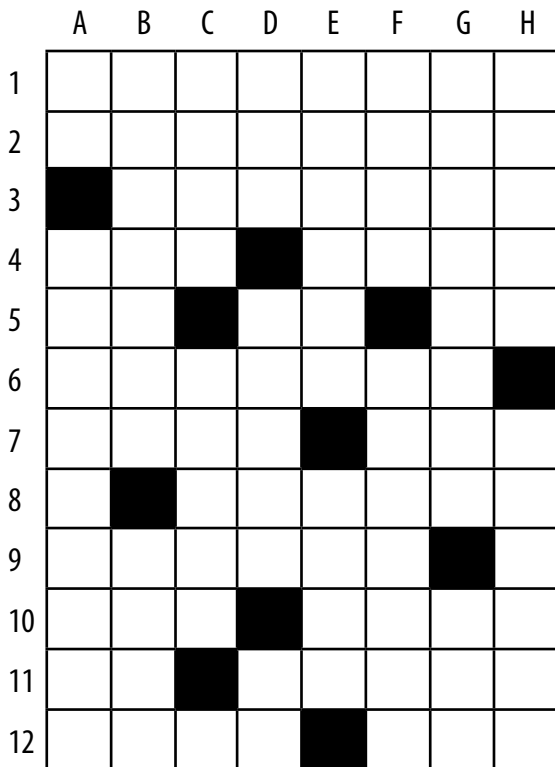
Samedi 18 juillet 2026

■ **FÊTE DES CAMPEURS**

Samedi 3 octobre 2026

■ **BRISOLÉE**

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Cultures en terrasses. 2. Auquel on n'a encore rien pris. 3. Ne pas manger avec avidité. 4. Ancienne capitale marocaine. Ligament. 5. Aller-retour en deux lettres. Mesure de temps. Devant l'homme du Vatican. 6. Devenu plus étroit. 7. Continent très peuplé. Expulsion de gaz. 8. Prépara le cheval. 9. Blonde comme les blés. 10. Brillants décors. Élève militaire. 11. Il donne le ton. Bruit de plongeur. 12. Saint et orfèvre. Arrivés à terme.

VERTICALEMENT

A. A montré un signe de joie. Cortège dansant. B. Mis à l'intérieur. De la parole. C. Dieu du Ciel. Un peu moins que le demi. D. Il indique les choix de consommation. Enceinte pour le combat. Rapport en maths. E. Frappé de surprise. Club espagnol de football. F. À refaire. On consomme ses feuilles en salade ou en soupe. G. Retour à la surface. Ne sent pas la rose. H. Esclaves de la terre. Tableaux de prix.

REBUS

1. Guide les bateaux
2. Source de chaleur
3. Biscuit emblématique français

Mon tout :

Extravagant, fantasque

Les trois premières bonnes réponses seront récompensées par notre gérant, M. Hulaj.

**Le camping en ligne :
closdelageorge.ch**

SUDOKU

		8				9		
3			6		5		7	
7		1		8	2			
	2	5				1		
	3	7	5	1	4		2	8
	6	4		3	8	5	9	7
			8		1	3		9
5				6				
		3					8	6

5	6	8				4		2
1						6	3	8
	4			8			5	
				2	6	3	9	4
4	7	3	8	9	1	2		5
			3	4	5			
6					9	1		
	3	4	1					
		9	5	3			4	



BIENVENUE !

La direction et le personnel du camping du Clos de la George SA vous remercient d'avoir choisi notre camping pour vous reposer, vous détendre, vous divertir et passer des moments inoubliables. La rédaction de ÉCHOS 3 du camping remercie d'ores et déjà ses lecteurs pour leurs remarques, souhaits, propositions toujours appréciés.

IMPRESSUM ÉCHOS 3

Gazette gratuite du Camping du Clos de la George

Éditeur

Camping Clos de la George SA,
Les Écots 3, 1853 Yverne

Parution

Environ 5 fois par année

Tirage

100 exemplaires

Composition

Pointcom Dylan Karlen, Noville - www.pointcom.ch

Rédacteurs

Angélique Guyat, Dylan Karlen

Courrier

info@pointcom.ch